



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Fiche d'information
Établissement SEVESO seuil haut**

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3
pour l'information du public

Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

AM 26/05/2014 (Annexe IV)

Nom de l'établissement :	Compagnie Pétrochimique de Berre (CPB)
Adresse de l'établissement :	Usine chimique de Berre CD 54 13130 BERRE L'ETANG
Situation administrative et étude de dangers :	Etablissement SEVESO seuil Haut Exploitation autorisée par arrêtés préfectoral complémentaires : - N°186 et 189-2008-PC du 25/06/2008 - N°190-2008-PC du 25/06/2008 - 1002-2007-A du 17/02/2009 Les unités exploitées par CPB font l'objet d'études de dangers dont les dernière révisions (réexamen quinquennal) ont été émises entre décembre 2017 et mars 2023.
Activité de l'établissement :	Plusieurs unités composent la Compagnie Pétrochimique de Berre : - Kraton, qui produit des élastomères thermoplastiques (applications dans les revêtements, les semelles de chaussures, les adhésifs, les matériaux d'isolation mais aussi applications à usage médical ou pharmaceutique) ; - Additifs, qui produit des additifs pour lubrifiants moteurs ; - PVC, qui produit du Polychlorure de Vinyle à partir de Vinyle monomère.
Nature des dangers liés aux substances dangereuses se trouvant dans l'établissement :	Les substances manipulées sont essentiellement inflammables et éventuellement toxiques
Modalités d'information du public en cas d'évènement majeur :	En cas d'accident, le site communique sur la plateforme Allo Industrie (https://www.allo-industrie.com/etang-de-berre/). En cas d'incident circonscrit aux limites du site, le Plan d'Opération Interne définit la gestion de crise mise en place par l'exploitant pour assurer la maîtrise de l'évènement et notamment les moyens de communication vis-à-vis des services de l'Etat, des services d'urgence et des communes concernés ainsi que les informations à leur transmettre. En cas d'incident dépassant les limites du site, le PPI mis en œuvre par le Préfet définit les moyens de communication mis en place pour assurer la sauvegarde des populations.

Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Du fait de la nature des produits dangereux manipulés, on peut observer trois types d'effets qui peuvent être associés : - une explosion avec des effets à la fois thermiques et mécaniques (effet de surpression de l'onde de choc), - un incendie engendrant des effets thermiques (brûlures) pouvant être aggravés par des problèmes d'asphyxie et d'intoxication liés à l'émission de fumées toxiques, - la dispersion de produits toxiques dans l'air, l'eau ou le sol, provenant d'une fuite de produit (cuve, citerne, canalisation de transport) ou résultant d'une combustion (même d'un produit non toxique)..
En cas d'accident pouvant avoir des effets hors site :	En cas d'accident majeur, les consignes à respecter hors site sont : - Ecouter la radio - Rentrer rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche - Fermer portes et fenêtres, arrêter les aérations
Nature du risque et conséquences :	La nature du risque, ses conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement, les mesures prévues pour alerter, protéger et secourir et les consignes de sécurité à adopter en cas d'urgence sont explicitées dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de la commune de Berre l'Etang.
Effets transfrontaliers* :	Non concerné
* uniquement si concernées	
Informations complémentaires :	La date de la dernière inspection et les informations relatives à cette inspection sont disponibles sur GEORISQUES (https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees)
Modalités d'obtention de toute autre information pertinente	ud-13.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr